

Compte-rendu du conseil municipal du 6 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 6 mars, le conseil municipal légalement convoqué le 28 février, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique Gahier, maire.

Présents : Dominique Gahier, Françoise Morin, Denis Munerot, Caroline Dulac, Christian Lhuillier, Elisabeth Vinit et Geneviève Pointelin.

Absents excusés : Nicolas Piquet, Véronique Charmasson, pouvoir à Christian Lhuillier.

Absent : Philippe Fournier.

Secrétaire de séance : Geneviève Pointelin.

1 – Il convient d'apporter deux rectifications au précédent compte-rendu du 6 février 2025 :

- Pour les absents excusés : lire seulement Nicolas Piquet.
- Pour les absents : lire Philippe Fournier

Deuxième point : concernant le SIDEK, aucune proposition écrite n'était faite à la commune en ce qui concerne le « projet chalet ». Il nous semble opportun de réfléchir à une autre agence pour accorder, peut-être, la délégation de maîtrise d'ouvrage, ceci afin de pouvoir comparer.

2 – Maintenance des poteaux incendie (P.I.) : convention SOGEDO

Le contrat de prestation de service pour l'entretien des poteaux d'incendie communaux, confié à la SOGEDO (Société de Gérance de Distribution d'Eau) est à renouveler. Accord du conseil pour continuer à confier à la SOGEDO cette prestation de service qui revient, à partir du 1er mai 2025, à 990 euros par an (18 poteaux à 55 euros l'un)

3 – ONF : retour sur la réunion de la commission « bois et forêts » qui a eu lieu le 19 février :

- En 2025 : coupe 36, résineux, apportant une recette de 11 000 euros, 70 m³ de grumes et 11 m³ de tiges.
- Pour 2026 : coupe 1 et 2 : 330 m³ (chênes / frênes), dont 100 m³ de grumes
- coupe 25 et 26 : 146 m³ de grumes
- coupe 5 : des travaux seront faits pour l'entretien des cloisonnements et des dégagements de la plantation de chênes sur une surface de 2,73 ha .

4 – ENEDIS : point de livraison supplémentaire

La société ENEDIS a détecté un compteur actif d'éclairage public sans contrat sur notre commune au QUARTIER ROSIERES Poste PASTEUR.

La régularisation sera effectuée auprès du fournisseur de la commune.

5 – **Questions et informations diverses** :

- **La démission** de Nicolas Piquet de son poste d'adjoint, a été acceptée par le Préfet, il reste néanmoins conseiller municipal. Il a été décidé de ne pas élire de nouvel adjoint.
- **Subvention « école du chat »** : la convention précédente avec la SPA, a été résiliée fin décembre 2024 .Pour faire face à ce problème récurrent de chats dans le village, une convention avec « L'école du chat » sera faite (300 euros / an). Adopté par le conseil.
- Le logement au-dessus de la mairie, ainsi que le grand logement de l'école seront bientôt vacants. Les DPE (diagnostic performance énergétique) de chacun seront refaits. Il est proposé une visite de ces deux appartements avant le départ des locataires, de façon à considérer les travaux qui devront être faits.

- **Projet « Sensibilis' haie »**

Le vendredi 21 février, grande effervescence pour une classe de CM2 de l'Ecole Morel avec Madame Fabienne VENNARI.

En effet, c'était le jour-J pour une plantation de haie dans le terrain derrière l'école de Montigny, dans le cadre d'un projet appelé « Sensibilis'haie », préparé de longue date...

Ce fut une très belle journée pour tous, enfants (26) et adultes. Nous sommes remontés à pied depuis leur école. Le matin, visite du village, pique-nique « zéro déchet » sur la place de la mairie, vu la belle journée ensoleillée. L'après-midi, place à la plantation ! Sabrina Perrard, de la « Fédération Départementale des Chasseurs du Jura » a su captiver les enfants. Plants offerts par cette fédération ! Merci à elle ! Les enfants s'en sont donné à cœur joie ! Notre employé communal a été d'une grande aide. Nous le remercions, ainsi que le vigneron qui a préparé le terrain avec ses outils. Bref, ce fut une journée comme tous les enseignants en rêvent, élèves intéressés posant de très bonnes questions, aucune discipline à faire, je vous laisse deviner...

- **Navette pour les anciens** : Afin d'aider certaines personnes du village, qui n'ont plus de voiture, à se rendre à Arbois, il est envisagé de réfléchir à une façon d'apporter une solution à ce problème !
- **PCS : plan communal de sauvegarde** : dans le cadre de l'élaboration de ce plan, nous accueillons tous les volontaires du village souhaitant constituer l'équipe en charge de sa mise en place, dès lors qu'une situation de crise le nécessitera. Nous recherchons des volontaires pour des actions de secrétariat, de soutien à la population, d'alerte dans les différents secteurs du village et de logistique en général (aménagement de salle, transport de matériel, etc...). Si vous êtes intéressés, bien vouloir vous faire connaître auprès des élus. Une dernière réunion de préparation, à laquelle vous serez conviés, sera programmée ultérieurement.
- **Le concert**, à la demande de « L'Oreille en fête », qui a eu lieu à l'église le samedi 8 mars, a été un véritable succès. Concert donné par « Ôka », groupe de huit femmes. Merci à tous les bénévoles du village pour la préparation de cet événement, l'hébergement et les repas des chanteuses. Aucune dépense n'a été engagée par la commune.
- **Le trail du Fer à Cheval** aura lieu le 22 mars et passera au-dessus de notre village.
- **Défibrillateur communal** : il est décidé d'établir un contrat de maintenance avec une société spécialisée. Une demande de devis sera engagée. Une formation pour l'utilisation de ce matériel pour les personnes qui le désirent, sera mise en place.
Pour rappel, cet appareil est positionné à proximité du tableau d'affichage à l'extérieur de la mairie.
- **L'électricité** de l'atelier communal sera refaite. Mise aux normes indispensables.
- **Le contrat** de l'imprimante / photocopieur est maintenu auprès du fournisseur actuel Xéfi (Dole)
- **L'association « Atout livre »** organise pour la seconde fois à Montigny sa traditionnelle dictée. Cette animation aura lieu le dimanche 16 mars à 15h00 à la salle des fêtes.

Fin du conseil à 21 heures 40.

Le prochain aura lieu le jeudi 3 avril 2025.

Le maire



La secrétaire

